Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260427-2026_056-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	27	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 27 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DAVID Emilie, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, LERAY Michel, MAUNY Odile, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria, DIVET Chrystèle, GÉRARD Marie LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, PAUMIER Vanessa, TRÉMOUREUX Audrey, MM : CHEREL Emmanuel, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel, SAULNIER Thomas, GUILLOT Sandrine

Absents ayant donné procuration : PENIGUEL Anne-Laure, MARTIN Alice, BOULAIS Marvin, CHEVÉ Pierre-Henri, VENET Clément, VOLAND Christian

A été nommé(e) secrétaire : M. GENDROT Jean-Marc

2026_055 – Arrêt de la liste des noms en vue de la nomination des membres de commission communale des impôts directs (CCID)

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, peuvent participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative, un agent de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent l'installation des conseillers municipaux, soit au maximum avant 20 mai 2026.

DELIBERATION

Vu l'article 1650 du code général des impôts,
Vu le courrier de la direction régionale des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine en date du 30 mars

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 04/05/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260427-2026_056-DE

2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser la liste de 32 noms suivante :

	Civilité adresse	Nom	Prénom
1	Madame	TESSIER	Chantal
2	Monsieur	TERLIN	Didier
3	Madame	MOISON	Catherine
4	Monsieur	AMELINE	Patrick
5	Monsieur	BLAIRE	Jean-Paul
6	Monsieur	OLIVIER	Lionel
7	Monsieur	THÉBAULT	Robert
8	Monsieur	GEFFRAULT	Luc
9	Monsieur	CHAPELLE	Arnaud
10	Monsieur	GIFFARD	Ernest
11	Madame	FOUGERAY	Jacqueline
12	Monsieur	RICHOMME	Francis
13	Monsieur	RIAULT	Alain
14	Monsieur	HELOU	Denis
15	Monsieur	LOLLIVIER	Joël
16	Monsieur	HERROUIN	Michel
17	Monsieur	LEGAY	Jean-Paul
18	Madame	COLAS	Marie-Paul
19	Monsieur	BEAUFRE	Christian
20	Monsieur	DUTEMPLE	Jean-Marie
21	Madame	CHAMPAGNAT	Victoria
22	Monsieur	DENIEL	Gilles
23	Madame	COTTAIS	Sylvie
24	Madame	GREFFIER	Aurélie
25	Monsieur	PENIGUEL	Jean-Marc
26	Monsieur	FERRIER	Raphaël
27	Monsieur	BOSCHEREL	Marina
28	Monsieur	PERAN	Claude
29	Monsieur	GICQUEL	Jérôme
30	Monsieur	GUILLAUME	Jean-Baptiste
31	Monsieur	HOGUET	Felix
32	Monsieur	JACQ	André

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN